



**SIÈGE CENTRAL : 16, Rue de Thann - PARIS (XVII<sup>e</sup> Arrondissement)**

**Compte Rendu  
de la Réunion**

des Délégués Régionaux et des  
Présidentes des Comités de

**== l'Union ==**

des

**Femmes de France**

---

---

Cette Assemblée s'est tenue  
au Siège Social,  
16, Rue de Thann,  
le Samedi 8 Juillet

---

---

## SÉANCE DU 8 JUILLET 1916

La séance a été ouverte à 2 heures sous la présidence de Mme PÉROUSE.

Étaient présents :

M. le Médecin principal LAFFORGUE, commissaire militaire de l'Union des Femmes de France.

### Conseil Central

Mmes BARBIER-HUGO, LARDIN DE MUSSET, DE RIEUX, LAUNOIS, LEIARS, MAROZEAU, PÉRISSÉ, SANGNIER, VRI-GALLI, AZELIN, BEAUREGARD, CHARDAYRE, HERBETTE, GNAULT.  
MM. BOULOUMIÉ, TRÉLAT, ARCHDEACON.

### Délégués Régionaux

MM. BOVERAT (Gouvernement Militaire de Paris), PIGÉ (5° corps), FAGUET (9° corps), GAUTREZ (13° corps), PAULME et DELABARRE (3° corps), LÖEDERICH (4° corps), PASQUIER (15° corps), BUROT (18° corps).

### Présidentes ou Déléguées de Comités

#### Gouvernement Militaire de Paris (Groupes d'Arrondissements et Comités de Banlieue)

Mmes BOUTFOL, MAREST, BERRAUT, DELAMOTTE, RENNES, J. HARDY, BINOIS, CUVILLIER, BERGER, SELLÉ, COINDRE, GRENETS, FREY, HALLADE, AUSTRUY, GAILLEDRAT, GAY, JANIN, GALLIAUD.

#### 3° Région

Mme LÉTOUDOT (Vire), D<sup>r</sup> BUFFET (Elbeuf), Mmes ROUX (Honfleur), DUQUESNAY (Dieppe), RÉMY (Le Havre), BOIRY (Les Andelys), BEAUGOIS (St-Valéry-en-Caux), MOUTIER (Caen).

#### 4° Région

Mmes RIOCREUX (Alençon), BÉTHOUARD (Chartres), POUILLIER (Châteaudun).

#### 5° Région

Mmes MAUPOIL (Blois), DEFOSSE (Joigny), René MOREAU (Couilly-St-Germain).

#### 6° Région

Mmes JACQUET (Compiègne), JOLIVET (Reims), LINET (Château-Thierry).

#### 8° Région

Mmes ARTIGOU et ROUYER (Bourges).

#### 9° Région

Mmes BAUDOIN (Tours), COINTREAU (Angers), BARRION (Bressuire), DE GRANDCOURT (Cholet), BARRELLE (Niort), CHATEAU (Poitiers), VIALLET et LAMY-OUTHIER (Saumur), TRILLEBOIS (Thouars).

#### 10° Région

Mme HERVIEUX (Lannion).

#### 11° Région

Mme POISSON et M. KERR (Nantes), Mmes CLAVIER

(Brest), ADRIAN (Fontenay-le-Comte), LEROY (La Roche-sur-Yon).

#### 12° Région

Mmes IMBERT (Saint-Yrieix), Générale ARLABOSSE (Limoges).

#### 13° Région

Mmes GAUTREZ (Clermont-Ferrand), SORREL (Moulins).

#### 14° Région

Mmes PAUFIQUE (Lyon), BRACHET (Aix-les-Bains).

#### 15° Région

Mmes BERTRAND et DUCROS (Aix-en-Provence), DUSAUD (Marseille), NÈGRE (Nîmes), GUIZOL (Cannes), ZALESKI (Alais); Marquis d'ANTAME (Forcalquier).

#### 16° Région

Mmes GUILHAUMON (Albi), ENTÉRIC (Mèze), SALANSON (Florac), NOU (Perpignan).

#### 17° Région

Mmes DUPRÉ et MONTAGUT (Toulouse), PEYRISSAC (Cahors), BINY (Luchon), DUCROS et DE LAGRANGE-FERRÈGUE (Marmande), OUVRARD (Duras).

#### 18° Région

M. et Mme MESNIER (La Rochelle), Mmes CAZENEUVE (Saujon), RAIS (Pau).

#### 19° Région

Mmes la Générale VARLOND et DOMENECH DE CELLES (Alger).

#### 20° Région

Mmes BENCKHARD (Nancy), TROMBERT (Bar-sur-Seine).

## RAPPORT DE M<sup>ME</sup> BARBIER-HUGO VICE-PRÉSIDENTE

**J**e suis heureuse de rendre hommage à l'esprit d'initiative, à l'activité inlassable de nos Présidentes des Groupes des Arrondissements de Paris.

Depuis le début des hostilités, grâce à leur concours, le nombre des adhérents n'a cessé d'augmenter et s'élève aujourd'hui à plus de 10.000.

*Dans le 1<sup>er</sup> Arrondissement.* — L'activité du Groupe, sous la Présidence de Mme CHEDEVILLE, s'est surtout dépensée dans l'organisation de l'Hôpital 162, installé dans l'ancienne Cour des Comptes. Beaucoup de blessés y ont été soignés et guéris. 100.000 francs ont été recueillis et une somme de 19.750 francs a été déposée au Siège Central après la fermeture de l'Hôpital.

Nos vifs remerciements vont à cette merveilleuse Directrice.

Des cours pour les infirmières ont été organisés et très suivis dans cet arrondissement.

*Dans le 2<sup>e</sup>.* — Les Ouvroirs et Permanences continuent à fonctionner.

La Présidente, Mme MAREST, dirige avec zèle la lingerie de l'Hôpital, 106, rue Moisan, mais elle ne se désintéresse nullement de l'activité de son Groupe, qui a fait de nombreuses adhésions nouvelles depuis le début de la guerre.

*Dans le 3<sup>e</sup> Arrondissement.* — Mme HUGUENIN, au départ de Mme GENTIL, a bien voulu prendre la Présidence du Groupe. Nous avons assuré Mme GENTIL de notre profonde gratitude pour l'intéressante et très généreuse activité qu'elle a déployée dans toutes les Oeuvres de l'Union.

Une Soupe populaire a rendu pendant une année de grands services à l'arrondissement, sous la direction de Mme G. CAIN.

Une Cantine très bien tenue à la Gare de l'Est, est sous la direction de Mlle RICHARD, présentée par Mme HUGUENIN.

Un Ouvroir très important continue à fonctionner et Mme COLOM s'y dévoue complètement.

*Dans le 4<sup>e</sup> Arrondissement.* — Au départ de Mme Raymond BARBAUD, Mme GALLIANO a bien voulu prendre momentanément la Direction du Groupe, secondée par de dévoués collaborateurs et collaboratrices. Toute leur activité se porte sur l'Hôpital qui

a reçu des dons importants. Permanence et Ouvroir fonctionnent régulièrement.

*Dans le 5<sup>e</sup> Arrondissement.* — Mme CACHEUX, notre si dévouée Présidente, a depuis le commencement des hostilités partagé son temps entre l'Hôpital 105 de la rue d'Ulm, ses Ouvroirs et ses Permanences. Elle a fait à l'Hôpital de nombreux dons, provenant des Ouvroirs.

Sous sa haute Direction, le Groupe a envoyé de très nombreux paquetages au Front et habillé beaucoup de Réfugiés.

*Dans le 6<sup>e</sup>.* — Mme CHABANAUD, la Présidente du Groupe, est une Organisatrice de premier ordre; elle a fait marcher avec un égal succès :

Une Cantine, rue du Luxembourg; une autre rue de l'Abbaye, qui comprend aussi un Foyer pour nos permissionnaires sans famille; une Pouponnière, et enfin l'Hôpital Garibaldi qui continue à hospitaliser un grand nombre de blessés.

Ces différentes Fondations ont toutes vécu, grâce aux dons recueillis par la dévouée Présidente.

*Dans le 7<sup>e</sup> Arrondissement.* — Après la mort de la si regrettée Présidente, la Générale GALLIENI, Mme CALMETTE a bien voulu prendre la Présidence du Groupe. Elle a recueilli de nombreux abonnements pour nos Hôpitaux et dirige avec une rare compétence un Ouvroir important qui apporte un grand appoint à nos différents envois.

*Dans le 8<sup>e</sup> Arrondissement.* — En remplacement de Mme EINHORN, qui lui avait confié son Groupe en pleine activité, la Présidente Mme BÉRALDI, tout en dirigeant la lingerie du bel Hôpital 121, a fait plusieurs adhésions qui aideront à entretenir l'activité première.

*Dans le 9<sup>e</sup> Arrondissement.* — Mme CUVILLIER remplace Mme TROISGROS, Présidente, cette dernière dirigeant l'Hôpital 101. L'Ouvroir de la rue de Trévisse fonctionne admirablement.

Un Cercle de soldats est en préparation. Mme CUVILLIER mérite toute notre reconnaissance pour son dévouement inlassable.

*Dans le 10<sup>e</sup> Arrondissement.* — Mme SRIBER est à la tête des différentes Fondations de son Groupe. Tout y est parfaitement organisé, aussi le dixième a fait merveille :

Soupes populaires, Distribution de vêtements aux femmes et enfants de mobilisés nécessiteux, deux Ouvroirs pour les victimes du chômage. Le Groupe a fait à l'Hôpital JANSON DE SAILLY, où M. SRIER dirige l'Economat, des dons en argent et en nature; elle y a fait parvenir une grande quantité de linge, ainsi qu'à de nombreuses OEuvres charitables de l'Union.

La Permanence continue à fonctionner et le vestiaire habille les réformés et aide à leur trouver une situation lucrative.

*Dans le 11<sup>e</sup> Arrondissement.* — L'Ouvroir fonctionne toujours régulièrement; il a aidé à habiller un grand nombre de réfugiés et donné du linge à l'Hôpital 101. Des dons importants en argent ont été versés au même Hôpital. Le Groupe a donné beaucoup de paquetages aux soldats des régions envahies et a habillé des réformés et leurs familles. Mme CODONT continue à diriger son Groupe avec le même dévouement précieux.

*Dans le 12<sup>e</sup> Arrondissement.* — Mme BLANC s'occupe avec un zèle et une générosité remarquables de l'Ouvroir qui a continué à donner de superbes résultats. Mme BELAT, Présidente, s'est dévouée de longs mois comme infirmière à l'Hôpital 101; sa santé très ébranlée la force à prendre quelques mois de repos, mais l'activité du Groupe est toujours assurée.

*Dans le 13<sup>e</sup> Arrondissement.* — Au départ regretté de Mme PESTEL, Mme GAILLEDAT, nouvelle Présidente depuis 1915, a fait fonctionner l'Ouvroir jusqu'en juillet 1915. Elle mérite la gratitude du Conseil Central pour son dévouement au Groupe, auquel elle a fait de nombreux dons: entre autres générosités, elle a pris à sa charge deux lits à l'Hôpital de la rue d'Ulm. L'Ouvroir continue à fonctionner ainsi que la Permanence.

*Dans le 14<sup>e</sup> Arrondissement.* — Mme FREY a bien voulu prendre la Présidence de ce Groupe et y a organisé, d'accord avec Mlle LEFÈVRE, des cours qui ont été très suivis.

L'Hôpital 102 de la rue Gassendi est un moyen de très bonne propagande pour notre Société, en plus de son utilité parfaite. Il fonctionne d'une manière parfaite, grâce à l'actif dévouement de Mme DECLERC.

Le Maire et Mme BRUNOT sont tout dévoués à notre OEuvre qu'ils ont toujours encouragée dans l'arrondissement.

*Dans le 15<sup>e</sup>.* — Mme la Générale BERDOULAT, ayant malheureusement donné sa démission de Présidente, a été remplacée par Mme FRANÇOIS, Vice-Présidente, qui se dévoue à sa tâche, aidée par Mlles MEUNIER. L'Ouvroir travaille pour l'Hôpital 106. Des dons

divers ont été faits en argent, vêtements, etc., pour les militaires et les réfugiés.

*Dans le 16<sup>e</sup> Arrondissement.* — Mlle BONNEFOUS, Présidente, a fondé une OEuvre remarquable: l'*Aide Familiale*, pour venir en aide aux familles nécessiteuses, distribuant travail et repas, et soulageant ainsi bien des misères cachées.

Le Groupe a distribué également des secours aux Hôpitaux Janson-de-Sailly, Majestic, au Grand-Palais, etc. De nombreux dons ont été faits pour le paquetage des prisonniers.

*Dans le 17<sup>e</sup> Arrondissement.* — Mme BERGER a concentré toutes ses ressources pour la *Cantine*, la *Pouponnière* et enfin pour l'*Hôpital Franco-Belge*, qui a toujours admirablement fonctionné, ayant hospitalisé un grand nombre de blessés et malades. M. le Maire et Mme COSNARD ont toujours accordé leur bienveillance aux fondations de notre OEuvre créées dans cet arrondissement; ils encouragent, par leur inlassable concours, notre dévouée Présidente dans toutes les OEuvres charitables de la Circonscription.

L'Ouvroir a donné un résultat considérable, nous ne saurions donc assez remercier Mme BERGER de l'activité déployée dans son Groupe.

*Dans le 18<sup>e</sup> Arrondissement.* — Dans ce Centre remarquable dirigé par Mme VALLOT, une grande propagande a été organisée et a amené un nombre important de Membres nouveaux. L'Ouvroir, dirigé par Mlle ASTIER, fonctionne admirablement et a permis d'habiller de nombreuses familles et d'envoyer beaucoup de paquetages au front et aux prisonniers. Le Groupe a recueilli pour les hôpitaux de l'Union, plusieurs abonnements et des quantités de lectures diverses pour la bibliothèque.

*Dans le 19<sup>e</sup>.* — Deux Hôpitaux sont organisés sur cet arrondissement, et deux Ouvroirs qui fonctionnent très bien servent à leur fournir le linge et les vêtements. Des layettes ont été données à l'*Assistance Maternelle*, une des OEuvres du quartier, à laquelle s'intéresse la Municipalité.

Mme MIESCH, Présidente du Groupe, a bien voulu, malgré sa grande fatigue, continuer à le diriger, grâce à la précieuse collaboration de Mme BERGERON, de Mme GRÉBAUVAL, et de Mme WUILLAUME. Nous leur en sommes à toutes très reconnaissantes.

*Dans le 20<sup>e</sup> Arrondissement.* — La Présidente, Mme FRITSCH, a porté elle-même dans la région de Verdun 6.000 sous-vêtements.

Son Hôpital, n'ayant pu fonctionner que quelques mois, l'activité du Groupe est maintenant concentrée sur son OEuvre des *Permissionnaires* et du *Cercle du*

*Soldat*, de la rue de Belleville, qui peut rendre de très grands services dans cet arrondissement, l'installation y étant soignée et bien aérée.

Un joli jardin donne à ce Cercle un grand prix.

L'Ouvroir fonctionne dans les meilleures conditions.

De nombreux colis ont été envoyés aux soldats et aux prisonniers.

Dans beaucoup d'arrondissements, des cours ont été très suivis et ont aidé à former d'excellentes infirmières.

Tous les Groupes ont coopéré avec un zèle remarquable aux diverses ventes organisées depuis la guerre.

Le total important s'est élevé, rien que pour Paris, sans compter la Journée des Serbes dont les résultats ne sont pas encore connus, à plus de 1.100.000 fr. recueillis par l'Union.

Les Présidentes de Groupes ont aussi donné des fêtes, des conférences qui sont venues apporter de précieuses ressources à notre OEuvre et lui ont permis d'étendre son rôle charitable et patriotique.

#### GOUVERNEMENT DE PARIS

Tous nos Comités de Banlieue si actifs ont rivalisé de zèle pour coopérer à notre Grande OEuvre dans le rôle si important qu'elle avait à remplir pendant cette période tragique.

Le Comité d'*Ablon* a surmonté d'énormes difficultés, la plupart de ses membres étant dispersés. Mme CARRÉ a assumé une tâche dont elle est sortie à son honneur, car l'Hôpital 126 fonctionne admirablement et donne toute satisfaction à la dévouée Présidente et à la Directrice qui l'administre.

Celui d'*Argenteuil* a organisé de nombreuses OEuvres: Postes de Secours médicaux aux gares, Cours d'infirmières, Hébergement de permissionnaires, Recherches pour prisonniers, Secours pour visites des parents aux blessés, Secours aux convalescents.

Le Comité est en rapport avec la Fédération Nationale des Mutilés et contribue de ses deniers à fournir des membres articulés pour nos héroïques et malheureux blessés.

L'Administration de l'Hôpital 127 est en tête de l'Association Notariale pour Mutilés en France.

De fréquents envois de paquetages sont faits aux soldats et prisonniers.

Une Cantine a été créée par la Municipalité à la

Gare de Grande-Ceinture, en outre du Poste de Secours.

Des réfugiés belges sont assistés.

Un Dispensaire est installé à l'Hôpital 127; 200 à 300 soldats ou mobilisés d'usines viennent à la visite chaque mois.

Nous ne saurions assez remercier Mme BOUTROL, Présidente, de son actif et précieux dévouement. Ajoutons qu'on a le projet de fonder un Cercle du Soldat dans ce Comité.

Depuis la guerre, en l'absence de Mme BRÉZET, Mme THÉROINNE a bien voulu prendre la Présidence du Comité d'Aulnay-sous-Bois avec les Sous-Comités de Gonesse et de Vaujours.

Il s'est signalé par le fonctionnement d'un Poste de Secours, d'une Infirmerie, bientôt suivie d'une seconde formation de 25 lits.

Trois des infirmières assurent le service au Dépôt des Eclopés du Bourget.

Un Ouvroir a fourni un nombre considérable de paquetages aux soldats sur le front; des envois aux prisonniers ont été faits à plusieurs reprises.

*Bécon, Courbevoie, Asnières*: 3 hôpitaux.

L'un d'eux, l'Hôpital 142 à Courbevoie, prévu pour 20 lits avant la guerre, a été porté à 100. La Présidente, Mme VIVILLE, a fondé l'Hôpital 189. — Les enfants dont les pères sont mobilisés ont reçu des vêtements et chaussures en grand nombre.

Le Comité donne toujours l'exemple d'une grande vitalité.

Mme LAMBERT, Présidente du Comité de Charenton, dirige l'Hôpital 170. Elle mérite toute notre gratitude pour son dévouement inlassable et pour toutes les difficultés qu'elle a surmontées avec tant de tact.

De nombreux envois ont été faits à nos soldats nécessiteux ou originaires des pays envahis.

Le Comité de Boulogne, après de nombreuses vicissitudes, s'est reformé sous la présidence de Mme GALLIANO, et M. MEJANE a bien voulu accepter le titre de Trésorier.

Un Cercle de Soldat aussitôt organisé a tellement prospéré, qu'on a dû le transporter dans un autre local fort bien aménagé, avec jardin permettant d'hospitaliser nos soldats des régions envahies.

Grâce à l'activité des Membres du Comité de M. TISSOT et Mmes BOUREAU et ARCHÉRI, les adhésions augmentent chaque jour.

Le Comité de *Pantin*, admirablement dirigé par Mme CHASSEZ est en pleine prospérité. Il est juste fier de son bel hôpital de 131 lits, où le dévouement de M. le Dr LEPICARD et de Mme LEPICARD

mérite notre profonde gratitude. La Cantine de gare a été assurée par les Membres du Comité qui s'y sont dévoués jour et nuit.

Nous devons aussi remercier Mme CHAUSSEZ d'avoir reconstitué le Comité de Noisy-le-Sec.

A *Chaville-Viroflay*, au début de 1915, lors du départ de Mme FROMHEIM, la Présidence du Comité a été offerte à Mme VIGNES, qui a bien voulu accepter ce poste de dévouement. Nous avons aussi été très heureux de voir M. POSTEL-VINAY prendre le titre de Trésorier, malgré ses multiples fonctions.

Toute l'activité du Comité est concentrée sur le fonctionnement de son bel hôpital où M. ECKERT et Mme BERTRAND donnent leur temps sans compter.

*Châtillon*. — Mme L'HOMMEDIU, Présidente. L'Hôpital 141 est un des mieux installés et sera un précieux moyen de propagande pour ce jeune Comité à peine ébauché au moment de la guerre.

Mme BORDIN, Vice-Présidente, s'occupe activement, ainsi que Mlle RENNES, du Comité de Champagne, qui va bientôt faire des élections et donner un nouvel essor par la propagande. — Mme GOUBET avait donné sa démission en juillet 1915, après s'être dévouée comme Présidente pendant plusieurs années. Le bel Hôpital 120, dirigé avec zèle par Mme MAGNIER, est remarquablement tenu.

Le Comité d'*Enghien, Soisy* et environs a, comme Présidente Mme GOLESCEANO, qui dirige admirablement avec l'aide de ses précieuses collaboratrices l'Hôpital 128, un des plus beaux de la région.

Elle prend à cœur, plus que jamais, sa belle tâche, dans laquelle son mari, le regretté D<sup>r</sup> GOLESCEANO, la secondait avec tant de compétence. De nombreux paquetages sont envoyés également aux soldats et prisonniers.

Mme BASTIEN et Mlle LAUJUN se sont dévouées au fonctionnement de l'Hôpital de Gambais, installé dans la propriété de Mme BASTIEN, la Présidente.

A *Issy-les-Moulineaux*, grâce à l'actif dévouement de Mme VALCROZE, Présidente du Comité, l'Hôpital de 20 lits est porté à 28. Des milliers de paquetages ont été faits pour le front et les prisonniers.

*La Garenne-Colombes*. — L'Hôpital 116 est très bien installé dans le Groupe Scolaire. Il fait grand honneur au Comité dirigé jusqu'à ces temps derniers par Mme JUBERT, qui, après de longues années de Présidence, vient de donner sa démission.

Des nouvelles élections ont porté à la Présidence Mme HALLADE, Membre du Comité depuis sa fondation, que nous remercions de bien vouloir prendre la tête de ce Comité.

*Le Bourget*. — Ce jeune Comité, présidé par Mme MARTIN, commence à prendre un grand essor.

Mme FOULONGUE, la dévouée Présidente du Comité de *Malakoff*, consacre tout son temps à un hôpital parfaitement organisé et qui fonctionne dans les meilleures conditions.

*Meudon-Bellevue*. — L'important Hôpital 107 fait grand honneur au Comité. La dévouée Présidente, Mme BINOIS, ainsi que la Directrice, Mme THÉVENOT, méritent toute notre gratitude. Le Comité est en pleine prospérité.

Mme CHUPIN, Présidente du Comité de Neuilly-sur-Seine, s'est consacrée à la Direction de l'Hôpital qui a hospitalisé grand nombre de blessés dans une propriété des mieux situées.

Des vêtements, du linge ont été envoyés au Service de Santé de la 6<sup>e</sup> Région, au 4<sup>e</sup> Zouave, au dépôt de Rosny pour être distribués sur le front. Les réfugiés belges n'ont pas été oubliés, et de nombreux paquetages ont été envoyés pour les prisonniers et les soldats.

L'Hôpital de *Noisy-le-Sec*, fondé en Août 1914, a fonctionné plus de six mois, puis a été réquisitionné par l'autorité militaire. Le Comité fait chaque mois un envoi de dons à l'Hôpital d'évacuation dénommé ci-dessus. De nombreux colis ont été envoyés sur le front et aux prisonniers.

Nous sommes heureux d'annoncer que le Sous-Comité de *Noisy-le-Sec* a été officiellement reconnu comme Comité, ayant à sa tête Mme GAY, femme du Maire, qui est aidée dans sa tâche par de dévoués collaborateurs.

Toute l'activité du Conseil de Palaiseau est concentrée sur le bon fonctionnement de son joli hôpital. Nous remercions vivement Mme DALISSIER, ainsi que ses collaborateurs de leur précieux dévouement.

Mme VARANGOT assure avec un bienveillant dévouement les fonctions de Présidente du Comité de Pontoise.

L'Hôpital fait grand honneur au Comité, il est admirablement installé dans le collège dont M. VARANGOT est le principal si apprécié.

Nous sommes très reconnaissants du zèle inlassable de son Secrétaire général, M. CAVILLIER, collaborateur de la première heure qui s'est entièrement consacré à notre OEuvre.

Au *Perreux*, Mme LECOQ, Présidente et M. le Maire s'occupent activement de l'Hôpital 155, admirablement installé dans les écoles.

*Le Raincy-Villemonble*. — Ce Comité, outre ses

hôpitaux, a des cantines de gare, aide les réfugiés, distribue des vêtements et s'occupe des prisonniers et des crèches.

Nous n'exprimerons jamais assez notre reconnaissance à Mme BERRAUT, Présidente et à M. BERRAUT pour le dévouement et la générosité qu'ils ne cessent de prodiguer à leur cher Comité. Les nombreux lits qu'ils entretiennent dans leur propriété de l'Ermitage témoignent de leur inépuisable charité.

*Le Comité de Rosny-sous-Bois*, nouvellement réorganisé avait été sous-comité dépendant du Raincy, il prospère très rapidement, possède un CERCLE ou FOYER DU SOLDAT et envoi de nombreux paquetages aux prisonniers. Nous remercions de tout cœur, Mme TROUVAT, Présidente et ses dévoués collaborateurs et collaboratrices.

Mme Vve PERRIER est présidente du jeune Comité de *Saint-Clair-sur-Epte* qui a généreusement adressé au Comité Central de nombreux vêtements et des lainages pour nos soldats. Ses modestes ressources rendent ses dons plus appréciables.

A *Saint-Ouen*, Mme AUSTRUY, Présidente, peut être fière de l'hôpital qui n'a cessé de fonctionner dans les meilleures conditions.

De plus, un Ouvroir a permis d'envoyer de nombreux objets au front et aux prisonniers.

*Saint-Denis*, possède un hôpital des plus prospères. Le Comité dont la Présidente est Mme CAILLEUX, fait partie de la Société des Mutilés Pauvres. De nombreux envois ont été faits à des civils et à des militaires.

*Saint-Maur*. — L'hôpital de la *Varenne* qui en dépend, a toujours parfaitement fonctionné et il fait grand honneur à sa direction.

*Taverny-Saint-Leu*. — Sous le patronage de Mme AMONT, Présidente, le Comité est très prospère.

Un très bel hôpital de 60 lits a fonctionné sans interruption et fait une excellente propagande dans le pays. Nous ne saurions assez remercier Mme AMONT de son dévouement.

*Le Comité de Vanves* s'occupe en même temps de l'hôpital dirigé avec zèle par Mme SELLER, faisant fonctions de Présidente en l'absence de Mme VIGNERON, et de différentes œuvres : il aide aux crèches, aux maternités, à l'œuvre du lait existant dans la commune, et fait des envois réguliers de paquetages aux soldats du front.

Nous remercions Mme LEROUX, la dévouée Présidente du Comité de *Versailles*, de rester à la tête de ce centre très important.

Une cantine à la gare des Chantiers fonctionne sous la direction de Mme PERUSEL, une soupe populaire est dirigée par M. HOCHON et l'important Comité a concentré une partie de ses ressources au fonctionnement de son bel hôpital.

A *Villeneuve-La-Garenne*. — Mme ARCHINARD a bien voulu reconstituer son Comité. Il vient en aide aux réfugiés et aux soldats de la région. On y a confectionné des coussins des plus pratiques pour le transport des blessés, dans son ouvroir très suivi.

N'oublions pas en terminant de signaler que toutes les Présidentes se sont dévouées sans compter pour les ventes nombreuses qui ont eu lieu depuis le début de la guerre et ont rapporté des centaines de mille francs.

Ce résumé succinct affirme la vitalité de nos Comités du Gouvernement militaire de Paris qui, par une organisation et un dévouement dont nous ne saurions trop louer, apportent une large part à notre belle et grande œuvre de guerre.



# RAPPORT DE M<sup>ME</sup> HERBETTE

DIRECTRICE DE LA PROPAGANDE

L'Union des Femmes de France comprenait en 1914 : 267 Comités et 52.000 membres.

Elle comprend actuellement : 336 Comités et 87 Sous-Comités.

Le chiffre des membres s'élève à plus de 80.000, y compris les membres souscripteurs pour la durée de la guerre.

L'augmentation des membres de nos Comités départementaux s'est ainsi manifestée :

Les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> corps, étant donné leur triste situation de régions envahies, ne figurent pas dans cette liste.

	COMITÉS	MEMBRES
3 <sup>e</sup> corps d'armée :	18	Augmentation de 1.606
4 <sup>e</sup> —	14	472
5 <sup>e</sup> —	16	2.006
7 <sup>e</sup> (en partie envahi)	13	587
8 <sup>e</sup> —	4	84
9 <sup>e</sup> —	18	1.651
10 <sup>e</sup> —	16	693
11 <sup>e</sup> —	15	483
12 <sup>e</sup> —	11	681
13 <sup>e</sup> —	12	1.255
14 <sup>e</sup> —	10	1.205
15 <sup>e</sup> —	23	5.289
16 <sup>e</sup> —	20	3.175
17 <sup>e</sup> —	10	405
18 <sup>e</sup> —	15	2.080
19 <sup>e</sup> —	15	2.458
Tunisie	4	195

Plusieurs Sous-Comités et Groupes se sont formés et sont venus grossir le chiffre des adhérentes.

En dehors de l'immense effort accompli par nos Comités pour la préparation et l'augmentation des lits de nos hôpitaux auxiliaires, toutes nos Présidentes ont rivalisé de zèle et d'activité pour soulager dans la plus large mesure possible les misères de toutes sortes.

Tous nos Comités ont donné sans compter la preuve la plus absolue de leur inaltérable dévouement.

Nous nous proposons de rendre compte ultérieurement des merveilleux résultats qu'ils ont obtenus et ne parlerons ici que de leur participation dans certaines œuvres annexes.

Des Cantines de Gare, Infirmeries, Tisannerie et Service de Ravitaillement ont été installés au premier jour de la mobilisation à Boulogne-sur-Mer, Calais, Caen, Chartres, Château-du-Loir, Auxerre, Montreuil, Pontarlier, Vierzon, Niort, Thouars, Granville, Redon, Commentry, Saint-Sulpice-Laurière, Lyon (distribution aux grands blessés de retour d'Allemagne), Aix-les-Bains, Gap, Apt, Toulon (pour les blessés d'Orient), Mende, Saint-Chély-d'Apcher.

Dreux a fourni des infirmières pour le service de gare.

Blois, subventionne la cantine. A Besançon, l'Œuvre de la Goutte de lait pour les hôpitaux, organisée par la Directrice de la Propagande, a fourni aux hôpitaux de la région plus de 60.000 litres de lait et 1.200 douzaines d'œufs. A Brest, repas gratuits pour les permissionnaires. A Vauvert, cantine pour les femmes de mobilisés. A La Châtre, Œuvre des Soupes (distributions des repas pendant l'hiver aux nécessiteux). Cherbourg a organisé une ambulance pour l'arrivée des navires-hôpitaux. Tous les Comités ont fait des dons et amélioré l'ordinaire des Hôpitaux militaires.

Le Comité de Saint-Etienne a contribué à la création d'une cantine à Salonique et à l'entretien d'œuvres diverses ainsi que les Comités de Lyon et de Marseille.

Des dispensaires existant déjà, ou créés depuis la guerre, ont rendu de grands services tant aux militaires qu'à la population civile.

Ces dispensaires fonctionnent actuellement à Granville, Clermont-Ferrand, Tonnay-Charente, Alger, Sfax, Sousse.

Les Réfugiés Français et Belges ont trouvé près de tous nos Comités l'accueil le plus empressé. D'amples distributions de vêtements ont été faites, des repas gratuits organisés, plusieurs comités se sont chargés de l'hospitalisation et de l'entretien des malheureux évacués.

Nos Comités algériens se sont particulièrement intéressés aux contingents civils et militaires Serbes.

Des Ouvroirs fonctionnent dans tous les Comités.

Des milliers de paquetages ont été adressés au front et aux prisonniers par la presque totalité des Comités.

Parmi ceux qui ont fait les plus importants envois,

citons : Rouen, Gravelle-Sainte-Honorine (2.200 paquets représentant une valeur de 15.000 fr.); Cabourg (Œuvre de l'Équipement Militaire), 985 paquets; Pontarlier qui fait partir chaque mois 650 paquets; Luzy, Bressuire, Poitiers, Saumur, Thouars (Œuvre du Tricot du Soldat); Châteauneuf-la-Forêt (1.076 colis); Cherbourg (Œuvre de Secours aux Prisonniers de Guerre, Œuvre du Tricot du Soldat Français, Œuvre du Tricot Belge); Mortain, La Bourboule, Saint-Etienne (adoption de 75 filleuls qui reçoivent deux paquets par semaine, et importants envois au front et à Salonique).

Faverge, Aix-en-Provence, Alais (envois à l'armée d'Orient).

Apt (envois de linge en Serbie pour les typhiques; Besseges, envoi mensuel de 100 paquetages. Cannes, 8.600 paquetages et dons de lainage aux prisonniers); Carpentras (Œuvre du Sou du Soldat).

Digne, Draguignan, Forcalquier, Puget-Theniers, Nîmes (service spécial, expédition de 13.418 colis dont 4.840 offerts par le Comité); Florac (plus de 600 paquetages); Mende (création d'un bureau pour l'envoi hebdomadaire de colis au front et aux prisonniers); Saint-Afrique, Moissac (denrées aux prisonniers); Rochefort, subventions mensuelles s'élevant à ce jour à 2.200 francs à une œuvre de paquetages pour les prisonniers; Saint-Jean-d'Angély.

Les enfants réfugiés ou nécessiteux ont trouvé aussi les soins les plus attentifs près de nos Comités: Citons parmi tous Saumur qui assure des consultations gratuites de nourrissons; Redon (aide à l'Orphelinat Rémois); Saint-Hilaire-du-Harcouët (Maternité pour les réfugiés); Roanne (Service spécial de layettes pour la Maternité de l'Hospice); Aix-les-Bains, s'est chargé de 27 enfants évacués de Belfort; Gap (dons de vêtements aux enfants Serbes); Digne (Cantine scolaire pour les enfants de mobilisés); Frejus (collaboration à l'Œuvre des orphelins de la guerre, chaussures et vêtements distribués dans les familles où l'allocation est insuffisante); Nîmes (dons de layettes); Puget-Theniers (Œuvre des Orphelins de la Guerre); Vauvert (dons de vêtements aux orphelins); Florac (don à l'Œuvre Méridionale des Orphelins); Alger (aide active des membres à la Goutte de lait, aux crèches, à l'Œuvre des Enfants à la Montagne, etc., etc.).

DES CERCLES DE SOLDATS parfaitement aménagés sont organisés à: Boulogne-sur-Mer, Honfleur, Bourges, Tours, Angers, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Ploërmel, Bellac, La Bourboule, Saint-Etienne, Embrun, Cannes, Digne, Nice, Nîmes (Jardin du Soldat), Saïda, Toul.

Les Comités de Rouen, Caen, Falaise, Rennes, Lannion, Clermont-Ferrand, Langeac, Moulins, Lunel, Mende, Marmande, apportent leur aide aux Cercles du Soldat en leur accordant des subventions, des dons importants de jeux, livres, etc.

Le service de ces cercles est presque toujours assuré par les membres des Comités.

DES MAISONS DE CONVALESCENCE où les soldats trouvent les soins assidus qui assurent leur complet rétablissement sont établis à Blois, Tours, Paimpol (2 maisons), Saint-Malo, Saint-Servan, Chasseneuil, Puget-Theniers, Montpellier, Saujon; Saint-Sulpice-Laurière, maison de repos pour les soldats de passage.

A Montoire, Saint-Florentin, Saint-Etienne, Agde, Lacanau-Ville, Rochefort, nos Comités subventionnent et font des dons aux maisons installées par l'autorité militaire.

DES MAISONS DE RÉÉDUCATION POUR MUTILÉS sont déjà organisées à Antibes, Alger, Oran, Le Tiaret, d'autres sont en voie de formation.

A Saint-Etienne la Direction d'une Maison de Rééducation Militaire est assurée par le Comité qui participe au bon fonctionnement et fait des dons.

A Draguignan, une partie du matériel a été fourni pour l'installation d'une « Maison ». Florac, subventionne l'Œuvre des Mutilés de la Lozère; plusieurs Comités donnent des membres articulés ou du matériel pour les services de mécanothérapie.

Des Bains-Douches gratuits sont assurés par un certain nombre de Comités, notamment au Havre.

A Cannes, un service de thalassothérapie et d'héliothérapie a donné de remarquables résultats et a obtenu la plus complète approbation du Service de Santé.

Les secours à apporter aux hommes réformés ou non en imminence de tuberculose ont fait l'objet d'une étude spéciale. Sur le modèle de Tonnay-Charente bientôt entrera en activité la maison de Monbran (Lot-et-Garonne).

Antibes possède déjà 2 « Maisons » très bien organisées à Azy et à Menton;

Le Comité de Cherbourg a créé un service de visites à domicile pour tuberculeux réformés. Les infirmières spécialement instruites à cet effet cherchent à assurer aux malades les secours aussi grands que possible. Elles remédient à l'insalubrité des logements, s'attachent à préserver la famille et les enfants en faisant l'éducation du malade.

Une mention spéciale doit être faite pour la ville martyre de Reims.

L'Hôpital 101 fut prêt à fonctionner avec deux cents lits, huit jours après l'ordre de mobilisation. Il fut complet par trois fois, après les batailles de Dinant, de la Woëvre et de la Marne et les combats autour de Reims. Enfin pendant les sept jours, du 13 au 19 septembre 1914, où le bombardement fut d'une terrible intensité, l'Hôpital dut se procurer rapidement des lits de fortune pour contenir les 300 blessés qu'il recueillit. Le 18 et le 19 du même mois, l'évacuation s'effectua pendant que l'Hôpital était en flammes et que les bombes incendiaires faisaient rage. Le personnel de l'hôpital fut admirable et montra un courage héroïque pour sauver les blessés confiés à sa garde. Le Comité a reconstitué à Paris un nouveau matériel, prêt à être envoyé à Reims pour l'organisation d'un nouvel hôpital, la Direction du Service de Santé lui ayant interdit de créer d'autres œuvres hors de Reims, l'hôpital auxiliaire 101 comptant dans la formation sanitaire de la ville martyre.

Après l'incendie de l'hôpital, 19 septembre 1914, le bombardement de la ville continuant, le personnel fut dispersé. Toutefois un Comité exécutif permanent composé de la Présidente, d'une Vice-Présidente, du Médecin-Chef de l'hôpital et du Trésorier administrateur reste en fonctions.

Quelque temps avant la guerre, le Comité avait été autorisé à construire un Dispensaire, les travaux, interrompus par les hostilités, sont suspendus jusqu'à nouvel ordre. Don de 2.000 francs à l'Œuvre chargée de vêtir chaudement les soldats assurant la défense de la ville.

#### Algérie, Tunisie, Comités de l'Etranger

Comme dans toutes les circonstances où nous avons fait appel à leur dévouement, nos Comités d'Algérie, de Tunisie et de l'Etranger ont fait des prodiges.

ALGER. — Organisation sur l'initiative du Médecin-major Lesage d'un hôpital de physiothérapie qui est installé dans un grand hôtel de Mustapha, entouré de jardins. Cet hôpital comprend des services de mécano-thérapie, de radio, d'électro et enfin d'héliothérapie d'après les méthodes les plus récentes.

Un service de mécano-thérapie fonctionnait déjà à l'Hôpital 101, ouvert aux blessés des diverses formations qui venaient y recevoir les meilleurs soins.

Tous les appareils, mûs à l'électricité ou tournés à la main ont été construits sur place, vu l'impossibilité de les commander en France. Leur fonctionnement parfait a frappé les spécialistes.

Le dispensaire, qui a toujours admirablement fonctionné a dû être momentanément fermé, les infir-

mières étant prises par les services d'hôpitaux. Il sera ouvert sitôt que les circonstances le permettront dans un local construit à cet effet.

Ouvroir pour la confection d'objets pour les hôpitaux et pour les soldats de la Métropole, 4.017 articles confectionnés.

Participation active à l'Œuvre du *Marrainage*.

Concours efficace apporté au *Cercle du Soldat* organisé par l'autorité militaire et l'autorité préfectorale.

Envois qui atteignaient au 31 décembre 1915 un total de 350 Caisses, d'un poids total de 53.000 kilos. Les envois ont continué depuis dans les mêmes proportions.

Remise de *paquetages* aux soldats partant et envois au front de près de 5.000 *paquetages*.

Envois au 31 décembre 1915 de 350.000 citrons, oranges et mandarines, plusieurs colis de dattes. La longueur des trajets ayant interrompu les envois et la générosité des agriculteurs étant aussi grande, des confitures ont été confectionnées dans les hôpitaux.

3.400 *paquetages* représentant une valeur de 60.000 francs ont été envoyés aux prisonniers.

Subvention au Comité Gouvernemental des prisonniers de guerre qui se charge d'un certain nombre de prisonniers.

Le Comité s'est intéressé aux *contingents serbes, militaires et civils*. Il leur a procuré des vêtements et des vivres. Les soldats Serbes ont été soignés dans les hôpitaux du Comité et compris dans les distributions de vivres et de vêtements instituées dès la mobilisation. Les infirmières assistent à toutes les arrivées et à tous les départs des troupes et distribuent selon la saison, des rafraîchissements, des cordiaux, du linge, des lainages, etc.

Le Comité qui fournit des infirmières à plusieurs formations sanitaires du 19<sup>e</sup> Corps, étend à ces établissements officiels son action bienfaisante, visites et distributions de gâteries, concerts, goûters, etc...

Les Sous-Comités de Koléa, Camp du Maréchal et Tizi-Ouzou ont aidé le Comité d'Alger par leur actif concours.

BONE. — Envois de *paquetages* sur le front, au corps expéditionnaire d'Orient et aux prisonniers. Participation à l'Œuvre des *Cantines Patriotiques*. Envois aux Réfugiés Belges.

CHERCHELL. — Création d'Ouvroirs.

Envois de vêtements chauds et de comestibles au front (1.000 *paquetages*), plus de 27.000 sacs à terre confectionnés.

Expéditions importantes de caisses de denrées au front oriental.

CONSTANTINE. — Cercle du Soldat très important.

Envoi de 1.552 *paquetages* de janvier 1915 à avril 1916. — Nombreux envois de linges et de vivres aux prisonniers. — Distribution de 10.437 articles de lainages, sous-vêtements, etc. — Visites aux hôpitaux militaires et civils où sont soignés les blessés retour d'Orient et du Sud Africain, fourniture de tout ce dont ils peuvent avoir besoin (d'accord avec la Direction du Service de Santé et la Direction de l'Hôpital).

MASCARA. — Dons importants de linge et vêtements expédiés aux armées et remis aux familles des indigents pour être expédiés au front.

MOSTAGANEM. — Envois de 3.180 *paquetages* au front et 741 colis aux prisonniers.

ORAN. — Villa de convalescence d'Eckmuhl.

Ecole Victor-Vassal pour les mutilés.

FOYER DU SOLDAT (en collaboration avec la Société de Secours aux Blessés).

Très nombreux paquets pour le front.

Contribution financière aux œuvres locales pour les prisonniers.

SAÏDA. — Envois de nombreux *paquetages*.

SAINT-DENIS-DU-SIG. — Envois de *paquetages* pour Pâques et Noël. — Dons pour les prisonniers.

SIDI-BEL-ABBES. — Envois de plus de mille *paquetages* au front et aux prisonniers.

LE THIARET. — Dons divers pour l'Ecole de Mutilés d'Oran.

Envois de *paquetages* au front et aux prisonniers.

TUNIS. — Ouvroir pour la confection de nombreux *paquetages* envoyés au front.

Le Comité assure le service du Comité local des prisonniers de guerre.

SFAX. — Poste de secours à la gare fondé depuis quelques mois, a déjà secouru plus de 2.000 soldats de passage. — Distribution de vêtements, rafraîchissements, nourriture, pansements, etc. — Envois réguliers de *paquetages* pour la France, le Sud Tunisien et Salonique. — Envois à tous les prisonniers signalés et plus particulièrement à ceux de la région. — Poste de secours à la gare et envois de nombreuses caisses pour les réfugiés. — Dispensaire où ont été soignés pendant cette dernière année 13.325 malades. — Service de vaccination pour les enfants : plus de 1.000 vaccinations cette année.

Le Total des dépenses pour les Œuvres de Guerre s'est élevé depuis le 2 août 1914, à 28.011 fr. 28.

SOUSSE. — Dispensaire.

Envois de *paquetages* au front et aux prisonniers. — Refuge et aide aux réfugiés.

CASABLANCA. — Ouvroir qui n'a cessé de fonctionner depuis septembre 1914.

Envois de linge et lainages.

MEKNÈS. — Envois de lainages.

RABAT. — Dispensaire.

LONDRES. — Le Comité fondé par l'Union des Femmes de France a été transformé en Comité de la Croix-Rouge pour la durée de la guerre. Le Comité Central de l'Union et ses Comités de province n'ont jamais fait en vain appel au Comité de Londres qui a multiplié ses dons pour les blessés et malades des hôpitaux.

ALEXANDRIE. — Don de matériel pour le corps expéditionnaire d'Orient de 27.834 objets remplacés au fur et à mesure de l'usure pendant le passage des 7.000 blessés soignés à l'Hôpital.

Dons au siège central et aux comités de province d'une valeur de 38.811 francs.

ISMAILIA. — Envois de fonds aux Comités : de Paris 19.162 fr. 80 ; d'Alexandrie 6.885 fr. 26 ; de Marseille 200 francs.

Versé à la Croix-Rouge Anglaise 1.311 fr. 38 ; à l'armée indienne 311 fr. 08.

OUVROIR. — Importants achats de linge et de vêtements, objets divers distribués aux troupes.

Amélioration du séjour des blessés à l'Hôpital.

LE CAIRE. — Expédition de 20 caisses de vêtements, lainages, etc., au Siège Central.

31.000 cigarettes. — Expédition d'une caisse au Comité de Besançon. — Expédition d'une caisse au Comité de Marseille. — Dons en espèces 171.000 fr. — Envois à Alexandrie pour les blessés des Dardanelles et dépenses faites pour les blessés de l'Hôpital du Caire représentant une valeur de 83.768 piastres sans compter tout ce qui a été recueilli sur place et distribué dans les divers hôpitaux des provinces d'Egypte où étaient soignés les blessés français et où avaient lieu plusieurs fois par semaine des tournées de visite.

PORT-SAÏD. — Equipe de 14 infirmières jointe à celle de la Croix-Rouge anglaise.

Confection d'un très grand nombre de vêtements, lingerie et objets de laine. — Fréquents envois aux hôpitaux de Moudros, Salonique et Mytilène. — Dons de provisions de toutes sortes, jeux, livres, etc. aux officiers et matelots exilés aux îles de Rouad et de Castellouzzo. 120.000 cigarettes envoyées au front.

Organisation d'un CERCLE DU SOLDAT dans une salle gracieusement offerte par les Frères de la Doctrine Chrétienne (jardin, bibliothèque, billard, etc.).

SALONIQUE. — Organisation d'une ambulance de 20 lits. — Envois importants de lainages au Siège Central. — Don de linge et couvertures aux Serbes. — Souscription dont le produit a été envoyé au Siège Central : 8.324 fr. 55.

MOSCOU. — Ouvroir pour la confection de linge et lainage. — Collaboration active à l'hôpital de l'Association française de bienfaisance : Fourniture gratuite de toute la lingerie. — Direction intérieure de l'hôpital. — Souscription sur laquelle 10.000 francs furent envoyés au Conseil Central.

ODESSA. — Fait en faveur de l'œuvre une propagande inlassable, a fait parvenir déjà 3.000 francs pour les blessés.

PÉTROGRAD. — Envois de lainages et linge en France, 15.809 francs. — Dons en argent 11.900 fr. — Fondation, sous la direction de la Marquise de LAGUICHE, d'une Maison de convalescence où 30 blessés russes sont soignés.

MAJUNGA. — Dons importants pour l'armée.

CONSTANTINOPLE. — Dès le mois d'août 1914 eut lieu la constitution, sous la présidence de Mme BOMPARD (ambassadrice de France) d'un Comité Général chargé de l'assistance aux femmes et aux familles de mobilisés. Installation d'un grand ouvroir où 150 dames ont pu travailler jusqu'à la date de rupture entre la France et la Turquie (novembre 1914).

Les objets confectionnés furent emportés par Mme BOMPARD et distribués par ses soins au front. Un certain nombre de paquets ont été remis au Siège Central, par Mme PISSARD, Présidente du Comité.

Grâce à l'inépuisable obligeance de Mme MORGEN-

THAU, ambassadrice des Etats-Unis, l'œuvre de Mme BOMPARD a pu être continuée pendant quelque temps, mais les difficultés qui s'accroissent chaque jour obligèrent l'œuvre à fonctionner presque secrètement pour ne nuire ni aux femmes assistées, ni aux dames de la Colonie Française.

De généreux dons et de dévoués concours permettent à l'œuvre d'ajouter :

1° des secours de couches et de layettes aux femmes de mobilisés;

2° secours aux malades, frais de nourrice;

3° leçons aux enfants (toutes les écoles françaises étant fermées);

4° secours de loyer (pour suppléer à ceux octroyés par la Société de bienfaisance);

5° distribution de vivres, de pétrole, d'épicerie;

6° distribution de vêtements et de vivres aux prisonniers français en Allemagne (camps de Zossen, Bayreuth), et aux prisonniers français en Turquie (marins du sous-marin « Saphir », prisonniers des Dardanelles);

7° distribution de vêtements aux familles de mobilisés;

8° distribution de bons pour les cuisines économiques.

Au départ de Mme l'ambassadrice des Etats-Unis et des dames de la Colonie Française, l'argent restant en caisse, 3.000 francs, fut remis à un Membre du Consulat de France attaché à la Légation Américaine pour être distribué aux femmes des mobilisés en même temps que leur allocation gouvernementale. Les objets restant au vestiaire furent partagés également.



RAPPORT DE LA COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT  
— PAR M<sup>ME</sup> CHARDAYRE —  
DIRECTRICE ADJOINTE DE L'ENSEIGNEMENT

MESDAMES, MESSIEURS,

**E**N l'absence de Mlle LEFÈVRE, retenue à Sainte-Menehould par son service, je suis chargée de vous dire en quelques mots ce qui a été fait dans l'Enseignement depuis le début de la guerre.

D'abord, permettez-moi de remercier très sincèrement nos professeurs, nos examinateurs et nos Dames déléguées. Tous et toutes ont rivalisé de zèle, et grâce à eux, Mlle LEFÈVRE a pu, malgré les difficultés de ces jours terribles, donner à l'Enseignement une vie intensive.

Dès le début de la mobilisation, les demandes affluaient. Il fallait, pour pouvoir profiter de toutes les bonnes volontés, arriver à donner, en un temps très court, les premières notions indispensables à des aides-auxiliaires.

Dix séries de six cours sont faites par nos dévoués professeurs dans la grande salle du Château Gailard.

Des équipes de dix monitrices donnent à la suite de chaque cours les notions de bandages simples sur des mannequins. Suivant l'exemple du Siège Central, plusieurs arrondissements créent des cours très assidûment suivis.

5.000 personnes passent un examen écrit qui permet de juger de leurs capacités; 4.000 environ reçoivent le certificat d'aides auxiliaires du temps de guerre.

Dès ce moment, le zèle dévoué et désintéressé des Docteurs et des Dames Déléguées s'affirme. En novembre 1914, grâce au dévouement de chacun, l'Enseignement normal des années précédentes reprend dans sept centres.

Les demandes sont nombreuses, 530 inscriptions pour les cours de la session 1914-1915. En mars, en avril, examen pour le certificat d'études d'infirmières et d'aides infirmières. 300 candidates inscrites, 283 présentées, 268 reçues, 15 ajournées.

En mai 1915, innovation du Diplôme au titre de

guerre, pour infirmières ayant servi plus de six mois dans les Hôpitaux militaires ou de l'Union.

Composition écrite, oral. A la première session, 68 infirmières se sont présentées, 67 ont été reçues. Il ne faut pas oublier que ce Diplôme a été institué, non pas pour être, comme le certificat d'études, le couronnement d'un travail théorique et pratique assidu, mais plutôt comme une récompense offerte aux infirmières qui, ayant donné pendant de longs mois leur dévouement dans nos Hôpitaux, peuvent prouver qu'elles ont rendu et sont capables de rendre de réels services.

En octobre 1915, deuxième session du Diplôme au titre de guerre, 96 représentées, 96 reçues. En novembre 1915, ouverture de la session pour l'année 1915-1916. Un centre de plus que l'année précédente, un arrondissement reprend des cours du soir.

Certains de nos professeurs, avec un dévouement dont nous ne saurions trop les remercier, acceptent de faire plusieurs cours. Nos Dames déléguées se multiplient et donnent de nombreuses répétitions, suivies avec joie et reconnaissance par toutes ces jeunes filles si désireuses de s'instruire de ce qui peut apporter un soulagement à nos chers soldats.

Nous avons eu pour cette session 480 inscriptions pour les cours théoriques complets. En avril, 300 candidates s'inscrivaient pour l'examen, 270 se sont présentées, 262 ont été reçues. Sur ce nombre, 115 avaient fait des stages prolongés dans nos Hôpitaux.

Malgré les difficultés, 13 infirmières en service dans nos Hôpitaux se sont présentées à l'examen du Diplôme de deuxième année, onze ont été reçues, deux d'entre elles ont obtenu par leurs notes élevées, l'une une médaille de vermeil, l'autre une médaille d'argent. Là encore, nous devons des remerciements. Nous avons cru impossible d'arriver à un résultat pour ce difficile examen, mais la bonne volonté de tous a été si grande que bien des obstacles ont pu être aplanis. Le D<sup>r</sup> FEGE étant mobilisé, nous avons eu la bonne fortune d'obtenir de M. le D<sup>r</sup> LINDELHOLM qu'il veuille bien enseigner à nos élèves l'art difficile du massage.

Le D<sup>r</sup> FREDET a pu, malgré ses multiples occupations, reprendre sa place au dispensaire pour l'examen pratique : avec joie, nous l'avons revu au milieu de nous et nous le remercions encore de nous conserver toujours son fidèle concours.

Toutes à l'Hôpital, au Dispensaire, avaient rivalisé de zèle pour que cet examen du temps de guerre se rapproche autant que possible de ceux du temps de paix, et nous leur en gardons une réelle reconnaissance.

Enfin, en mars 1916, la Commission de l'Enseignement a dû organiser une troisième session du Diplôme de guerre et une nouvelle session pour les aides auxiliaires; après des cours faits spécialement pour ces dernières au 1<sup>er</sup> arrondissement, 10 aides auxiliaires ont été reçues, 103 infirmières se sont fait inscrire pour subir les épreuves du Diplôme au titre de guerre, 97 d'entre elles ont été reçues.

Un autre genre d'examen a encore mis à contribution le dévouement de nos Dames déléguées.

Le Service de Santé, désirant donner à des femmes le poste de secrétaires comptables dans les Hôpitaux militaires, s'adressa aux Sociétés de la *Croix-Rouge*. Des cours d'administration militaire furent faits, 63, avenue des Champs-Élysées, les répétitions de nos élèves, rue de Thann. Notons avec fierté que sur 45 présentées, nous avons eu la joie d'avoir 45 élèves reçues, la plupart d'entre elles enlevant les meilleures places.

Voilà, Mesdames, ce que, grâce au zèle général, il a été possible de faire pour l'Enseignement à Paris. Pourquoi faut-il que ces résultats, si agréables à vous communiquer, soient attristés par le départ du bon D<sup>r</sup> MORIN ? L'Enseignement était un peu son œuvre. Depuis le début de l'*Union*, jamais une session d'examen n'avait eu lieu sans qu'il nous y apportât, avec sa valeur professionnelle, l'appui de sa présence incessante et de son aménité. Je sais être le porte-parole de Mlle LEFÈVRE, en regrettant avec elle son absence.

Nous espérons qu'après avoir pris un repos rendu nécessaire par un travail trop intense, il reviendra au

milieu de nous et nous aurons la joie de le voir présider la prochaine session des examens.

Je veux vous parler maintenant de tout ce qui a été fait dans le Gouvernement Militaire de Paris et dans nos chers Comités de Province, d'Algérie, de Tunis, du Maroc et de l'Étranger. Là, comme ici, les bonnes volontés affluent. Comme nous avons senti, en ces terribles jours, que nous formons une grande famille, toutes nos Présidentes nous demandaient l'autorisation de commencer immédiatement un enseignement intensif et toutes rivalisaient de zèle; tous et toutes voyaient dans l'Enseignement, le premier degré à franchir pour arriver aussi vite que possible à soigner nos chers et courageux soldats.

Dans certaines villes où nous n'avions pas encore de Comité, il est possible d'organiser des cours; aussitôt les inscriptions affluent.

Je vous citerai comme exemple une ville du sud-ouest où nous n'avons pas encore pu former un centre; dès l'annonce du cours, 75 inscriptions sont faites et le Comité se forme dans un temps relativement très court. Je ne peux, hélas ! citer tout ce qui a été fait de beau; vous verrez, dans le *Bulletin*, le détail des examens pour chaque Comité; laissez-moi cependant vous donner quelques chiffres : on a accordé dans nos différents Comités et en dehors des chiffres déjà cités, 248 certificats d'aides auxiliaires, 762 certificats d'aides infirmières, 1.907 certificats d'infirmières, 1.845 diplômes de guerre, 462 diplômes de deuxième année et 7 certificats d'infirmiers, en tout 5.231 examens, qui ajoutés aux 790 du Comité central et aux 4.000 certificats d'aides auxiliaires du début, donne un total de 10.021 Diplômes ou certificats.

Voilà, Mesdames, le magnifique résultat obtenu. Que ne peut-on attendre d'une Œuvre qui, en pleine tourmente, suscite de tels dévouements ! Ne nous lassons pas, suivons la voie tracée par notre regrettée Mme FEUILLET ; nous récoltons un peu, maintenant, de ce qu'elle a semé; travaillons, instruisons des infirmières dignes de soigner nos braves soldats et de continuer par leur dévouement, leur valeur professionnelle et leur discipline, à faire apprécier et aimer notre chère *Union des Femmes de France*.



## STATISTIQUE DES CERTIFICATS & DIPLOMES D'INFIRMIÈRES SESSIONS 1915-1916



### GOUVERNEMENT MILITAIRE DE PARIS

*Ablon*. — 4 certificats d'aides infirmières.

*Enghien*. — 3 certificats d'aides infirmières. 10 diplômes de guerre. 4 diplômes deuxième année.

*Neuilly*. — 8 diplômes de guerre.

*Viroflay*. — 13 aides infirmières.

*Saint-Maur*. — 3 diplômes de guerre.

*La Garenne*. — 10 diplômes de guerre.

*Le Raincy*. — 10 infirmières auxiliaires de guerre. 11 diplômes de guerre.

*Versailles*. — 60 certificats d'aides infirmières. 4 aides auxiliaires. 40 infirmières. 10 diplômes deuxième année.

#### TOTAL :

80 aides infirmières.

40 certificats études infirmières.

52 diplômes de guerre.

14 diplômes deuxième année.

14 infirmières auxiliaires de guerre.

### PREMIER CORPS D'ARMÉE

*Boulogne-sur-Mer*. — 36 diplômes de guerre.

*Douai*. — 13 certificats d'études infirmières.

*Lille*. — 9 certificats d'études infirmières.

*Calais*. — 12 infirmières auxiliaires de guerre. 35 diplômes de guerre.

#### TOTAL :

12 infirmières auxiliaires de guerre.

71 diplômes de guerre.

22 certificats d'études infirmières.

### DEUXIÈME CORPS D'ARMÉE

*Amiens*. — 5 diplômes 2<sup>e</sup> année. 9 certificats d'études infirmières. 8 certificats d'aides infirmières. 17 diplômes de guerre.

*Paris-Plage*. — 7 diplômes de guerre.

#### TOTAL :

5 diplômes deuxième année.

9 certificats d'études.

8 certificats aides infirmières.

15 diplômes de guerre.

### TROISIÈME CORPS D'ARMÉE

*Rouen*. — 1 certificat d'études.

*Caen*. — 5 certificats. 23 auxiliaires de guerre. 36 diplômes de guerre. 3 diplômes deuxième année.

*Le Havre*. — 15 certificats d'études. 36 diplômes de guerre.

*Vire*. — 9 certificats d'études. 6 aides infirmières.

*Cabourg*. — 6 auxiliaires de guerre. 9 diplômes de guerre.

*Étretat*. — 11 diplômes de guerre.

*Bayeux*. — 6 diplômes de guerre.

*St-Pierre-sur-Dives*. — 5 diplômes de guerre.

*Dieppe*. — 4 diplômes de guerre.

#### TOTAL :

30 certificats d'études d'infirmières.

6 certificats aides infirmières.

3 diplômes deuxième année.

29 infirmières auxiliaires de guerre.

107 diplômes de guerre.

### QUATRIÈME CORPS D'ARMÉE

*Chartres*. — A passé le diplôme de guerre à Paris, 24 candidates.

*Alençon*. — 17 certificats infirmières. 3 aides infirmières. 19 diplômes de guerre.

*Dreux*. — 15 certificats infirmières.

#### TOTAL :

32 certificats d'infirmières.

3 aides infirmières.

43 diplômes de guerre.

### CINQUIÈME CORPS D'ARMÉE

*Joigny*. — 6 aides infirmières.

*Tonnerre*. — 7 certificats d'études.

*Auxerre*. — 2 aides infirmières, 31 diplômes de guerre.

*Montereau*. — 5 aides infirmières, 7 diplômes de guerre.

*Orléans*. — 9 certificats d'études.

*Seignelay*. — 3 diplômes de guerre.

*Couilly-St-Germain*. — 4 diplômes de guerre.



*Sens.* — 8 diplômes de guerre, 2 infirmières auxiliaires de guerre.

*Villeneuve-sur-Yonne.* — 3 diplômes de guerre.

## TOTAL :

13 aides infirmières.  
16 certificats d'études infirmières.  
2 infirmières auxiliaires de guerre.  
56 diplômes de guerre.

## SIXIÈME CORPS D'ARMÉE

*Epernay.* — 13 aides infirmières, 11 certificats d'études, 3 diplômes de guerre, 9 diplômes deuxième année.

*Compiègne.* — 5 aides infirmières, 1 certificat d'études, 2 infirmières auxiliaires de guerre, 13 diplômes de guerre.

## TOTAL :

18 aides infirmières.  
12 certificats d'études infirmières.  
2 infirmières auxiliaires de guerre.  
16 diplômes de guerre.  
9 diplômes deuxième année.

## SEPTIÈME CORPS D'ARMÉE

*Remiremont.* — 15 aides infirmières, 6 certificats d'études, 21 diplômes de guerre.

*Besançon.* — 25 certificats d'études, 5 diplômes de guerre, 3 aides infirmières, 24 diplômes deuxième année.

*Pontarlier.* — 25 diplômes deuxième année, 22 diplômes de guerre.

*Saint-Dié.* — 11 diplômes de guerre.

*Bar-le-Duc.* — 6 diplômes de guerre.

*Dôle.* — 16 diplômes de guerre.

*Belfort.* — 10 diplômes de guerre.

## TOTAL :

18 aides infirmières.  
31 certificats d'études infirmières.  
49 diplômes deuxième année.  
91 diplômes de guerre.

## HUITIÈME CORPS D'ARMÉE

*Bourges.* — 32 diplômes de guerre.

*Vierzon.* — 9 diplômes de guerre.

## TOTAL :

41 diplômes de guerre.

## NEUVIÈME CORPS D'ARMÉE

*Tours.* — 9 aides infirmières, 12 diplômes de guerre.

*Cholet.* — 13 diplômes deuxième année.

*Niort.* — 20 diplômes de guerre, 23 certificats d'études.

*Thouars.* — 3 infirmières auxiliaires de guerre, 3 diplômes de guerre.

*La Châtre.* — 9 diplômes de guerre.

*Bressuire.* — 6 diplômes de guerre.

*Châteauroux.* — 8 diplômes de guerre.

*Cholet.* — 3 infirmières auxiliaires de guerre, 12 diplômes de guerre.

*Saumur.* — 9 certificats d'études, 28 diplômes de guerre.

*Poitiers.* — 9 certificats d'études, 10 diplômes de guerre, 3 diplômes deuxième année.

*Angers.* — 38 diplômes de guerre.

*Bourgueil.* — 2 diplômes de guerre.

## TOTAL :

9 aides infirmières.  
41 certificats d'études infirmières.  
6 infirmières auxiliaires de guerre.  
160 diplômes de guerre.  
3 diplômes deuxième année.

## DIXIÈME CORPS D'ARMÉE

*Rennes.* — 7 diplômes de guerre, 45 auxiliaires de guerre, 3 aides infirmières, 3 certificats d'études.

*Saint-Brieuc.* — 17 certificats d'infirmières, 14 diplômes de guerre.

*Granville.* — 2 certificats d'études, 19 diplômes de guerre.

*Saint-Malo.* — 1 certificat d'infirmier, 1 certificat d'études d'infirmière, 12 diplômes de guerre.

*Paramé.* — 3 certificats d'infirmiers, 14 diplômes de guerre.

*Redon.* — 25 diplômes de guerre.

*Fougères.* — 1 diplôme deuxième année, 5 diplômes de guerre.

*Paimpol.* — 3 diplômes de guerre.

*Mortain.* — 3 auxiliaires de guerre, 1 diplôme de guerre.

*Cherbourg.* — 17 certificats d'études infirmières, 22 diplômes de guerre, 6 diplômes 2<sup>e</sup> année.

*Lannion.* — 2 aides infirmières, 2 certificats d'études.

*Vitré.* — 5 aides infirmières, 5 certificats d'études, 12 diplômes deuxième année.

*Ploërmel.* — 3 diplômes de guerre.

## TOTAL :

4 infirmiers.  
10 aides infirmières.  
47 certificats d'études infirmières.  
48 infirmières auxiliaires de guerre.  
137 diplômes de guerre.  
18 diplômes deuxième année.

## ONZIÈME CORPS D'ARMÉE

*Avranches.* — 2 diplômes de guerre.

*Nantes.* — 62 certificats d'études, 44 diplômes deuxième année, 28 diplômes de guerre.

*Les Sables-d'Olonne.* — 7 diplômes de guerre.

*Châteaubriant.* — 4 certificats d'études.

*La Roche.* — 18 diplômes de guerre.

*Valognes.* — 23 diplômes de guerre.

## TOTAL :

66 certificats d'études d'infirmières.  
44 diplômes deuxième année.  
78 diplômes de guerre.

## DOUZIÈME CORPS D'ARMÉE

*Bellac.* — 6 certificats d'études infirmières.

*Limoges.* — 35 certificats d'études, 40 diplômes de guerre, 1 diplôme 2<sup>e</sup> année.

## TOTAL :

1 diplôme deuxième année.  
41 certificats d'études infirmières.  
40 diplômes de guerre.

## TREIZIÈME CORPS D'ARMÉE

*Clermond-Ferrand.* — 20 certificats d'études, 3 diplômes 2<sup>e</sup> année, 16 diplômes de guerre.

*Le Puy.* — 30 aides infirmières, 16 diplômes de guerre.

*Moulins.* — 4 aides infirmières, 29 certificats d'études, 5 diplômes deuxième année, 17 diplômes de guerre.

*Saint-Etienne.* — 19 diplômes de guerre.

*La Bourboule.* — 22 infirmières auxiliaires de guerre, 45 diplômes de guerre.

*Vichy.* — 6 diplômes de guerre.

## TOTAL :

34 aides infirmières.  
49 certificats d'études infirmières.  
22 infirmières auxiliaires de guerre.

119 diplômes de guerre.  
8 diplômes deuxième année.

## QUATORZIÈME CORPS D'ARMÉE

*Dieulefit.* — 3 aides infirmières, 10 diplômes de guerre.

*Gap.* — 18 certificats d'études infirmières.

*Lyon.* — 4 infirmières auxiliaires de guerre, 65 diplômes de guerre.

*Aix-les-Bains.* — 10 diplômes de guerre.

*Chambéry.* — 40 diplômes de guerre, 2 infirmières auxiliaires de guerre.

## TOTAL :

3 aides infirmières.  
18 certificats d'études infirmières.  
6 infirmières auxiliaires de guerre.  
125 diplômes de guerre.

## QUINZIÈME CORPS D'ARMÉE

*Marseille.* — 123 aides infirmières, 40 infirmières.

*Arles.* — 3 diplômes de guerre.

*Avignon.* — 1 aide infirmière, 12 certificats d'études infirmières, 12 diplômes deuxième année, 10 diplômes de guerre.

*Aix-en-Provence.* — 22 certificats d'études infirmières, 5 diplômes 2<sup>e</sup> année, 6 diplômes de guerre.

*Toulon.* — 2 aides infirmières, 41 certificats d'études, 32 diplômes deuxième année, 33 diplômes de guerre.

*Cannes.* — 7 aides infirmières, 51 certificats d'études, 8 diplômes deuxième année, 7 diplômes de guerre.

*Nîmes.* — 8 certificats d'études infirmières, 33 infirmières auxiliaires de guerre, 63 diplômes de guerre, 30 diplômes 2<sup>e</sup> année.

*Carpentras.* — 1 certificat d'études infirmière.

*Apt.* — 1 certificat d'études infirmière.

*Uzès.* — 1 certificat d'études infirmière, 8 diplômes de guerre.

*Alais.* — 15 diplômes de guerre, 2 infirmières auxiliaires de guerre.

*Salon.* — 9 diplômes de guerre.

*Nice.* — 10 diplômes 2<sup>e</sup> année, 33 diplômes de guerre.

## TOTAL :

133 aides infirmières.  
179 certificats d'études infirmières.  
97 diplômes deuxième année.  
35 infirmières auxiliaires de guerre.  
187 diplômes de guerre.

## SEIZIÈME CORPS D'ARMÉE

Millau. — 22 diplômes de guerre. 6 diplômes 2<sup>e</sup> année.  
Perpignan. — 8 certificats d'études d'infirmières.  
12 diplômes de guerre.

Narbonne. — 23 certificats d'études infirmières, 10 diplômes 2<sup>e</sup> année.

Albi. — 3 infirmiers, 6 aides infirmières, 44 certificats d'études infirmières, 26 diplômes 2<sup>e</sup> année.

Lamalou. — 22 diplômes de guerre.

Florac. — 25 diplômes de guerre, 25 diplômes 2<sup>e</sup> année.

Montpellier. — 120 certificats d'études, 112 diplômes de guerre, 15 diplômes 2<sup>e</sup> année.

## TOTAL :

6 aides infirmières.  
195 certificats d'infirmières.  
94 diplômes deuxième année.  
193 diplômes de guerre.  
3 infirmiers.

## DIX-SEPTIÈME CORPS D'ARMÉE

Agen. — 20 aides infirmières, 3 diplômes 2<sup>e</sup> année.  
11 diplômes de guerre.

Villeneuve-sur-Lot. — 4 certificats d'études d'infirmières, 12 diplômes de guerre.

Toulouse. — 29 diplômes de guerre.

Marmande. — 6 certificats d'études d'infirmières.  
15 diplômes de guerre.

Montauban. — 12 diplômes de guerre, 7 diplômes deuxième année.

Revel. — 23 diplômes de guerre.

Luchon. — 11 diplômes de guerre.

## TOTAL :

20 aides infirmières.  
10 certificats d'études infirmières.  
10 diplômes deuxième année.  
105 diplômes de guerre.

## DIX-HUITIÈME CORPS D'ARMÉE

Tarbes. — 26 aides infirmières, 20 certificats d'études infirmières.

Bordeaux. — 37 aides infirmières, 37 certificats d'études infirmières, 17 diplômes deuxième année.

Tonnay-Charente. — 10 diplômes de guerre.

Fouras. — 4 certificats d'études infirmières, 5 diplômes de guerre.

La Rochelle. — 7 diplômes de guerre.

Marennès. — 5 diplômes de guerre.

Royan. — 6 diplômes de guerre.

Rochefort. — 10 diplômes de guerre, 5 certificats d'études infirmières.

Pau. — 46 aides infirmières, 29 certificats d'études infirmières.

## TOTAL :

109 aides infirmières.  
95 certificats d'études infirmières.  
17 diplômes deuxième année.  
53 diplômes de guerre.

## DIX-NEUVIÈME CORPS D'ARMÉE

Alger. — 242 certificats d'aides infirmières, 52 infirmières, 20 diplômes 2<sup>e</sup> année, 15 diplômes de guerre.

Bône. — 15 diplômes deuxième année.

## VINGTIÈME CORPS D'ARMÉE

Nancy. — 12 certificats d'études infirmières, 6 diplômes deuxième année, 80 diplômes de guerre.

Lunéville. — 14 diplômes de guerre.

Epinal. — 11 diplômes de guerre.

Mirecourt. — 4 aides infirmières, 14 diplômes de guerre.

Bar-sur-Seine. — 10 diplômes de guerre.

Vittel. — 13 diplômes de guerre.

## TOTAL :

4 aides infirmières.  
12 certificats d'études infirmières.  
6 diplômes deuxième année.  
138 diplômes de guerre.

## TUNISIE

Tunis. — 51 certificats d'études infirmières, 28 diplômes deuxième année.

Sfax. — 9 certificats d'études infirmières, 21 diplômes deuxième année, 1 diplôme de guerre.

Sousse. — 13 certificats d'études infirmières.

## TOTAL :

73 certificats d'études infirmières.  
49 diplômes deuxième année.  
1 diplôme de guerre.

## MAROC

Casablanca. — 18 aides infirmières, 19 certificats d'études infirmières.

## ÉTRANGER

Constantinople. — 2 aides infirmières, 8 certificats d'études infirmières.

Salonique. — 10 aides infirmières.

Port-Said. — 16 aides infirmières.

Le Caire. — 70 aides auxiliaires.

## RAPPORT DE M<sup>ME</sup> LEJARS

— DIRECTRICE DU MATÉRIEL —



AVANT de faire l'exposé des travaux effectués par la Direction du Matériel pendant les deux terribles années prenant fin au 30 avril 1916, nous devons ici rendre hommage à la mémoire de Mme GAILLARD, envers qui l'Union des Femmes de France a contracté une véritable dette de reconnaissance.

En mettant gracieusement à notre disposition, dès l'ouverture des hostilités, son magnifique hôtel de la place Malesherbes avec ses vastes dépendances, elle nous a rendu un service inestimable dont le souvenir restera toujours gravé dans nos cœurs. Nos remerciements doivent aller également à ses enfants si cruellement frappés qui ont généreusement et patriotiquement continué ce qu'avait commencé leur mère.

Dès le lendemain de la déclaration de guerre, le Service du Matériel comprit à quels besoins il allait avoir à faire face, sa tâche principale devant être de subvenir à l'installation et à l'entretien de nombreux hôpitaux sur tout le territoire de la France. Il aurait ensuite à alimenter des œuvres subsidiaires : cantines de gares, ravitaillement de trains de blessés, etc.

Sa première préoccupation fut donc d'accumuler dans les immenses salles de l'Hôtel Gaillard, le plus gros stock possible d'approvisionnements, en nourriture, pharmacie, objets de pansements. Des achats considérables furent faits, auxquels vinrent s'ajouter les dons en nature qui affluèrent de Paris, de toutes les régions de la France, de nos colonies et des pays alliés ou neutres : l'Angleterre, l'Australie, le Canada, le Japon, la Russie, l'Amérique notamment, rivalisèrent de générosité à notre égard. Un ouvroir créé en août 1914 dans une de nos salles contribua également à alimenter notre stock, fournissant 6.630 pièces de pansements et bandages et 9.583 pièces de lingerie. D'autres ouvriers furent aussi ouverts dans les différents arrondissements de Paris, et leur apport au magasin central fut de 22.880 chemises, 21.302 caleçons, 3.370 draps, 875 taies d'oreillers, 305 gilets de flanelle, 336 pyjamas, 130 pèlerines imperméables, 1.500 masques, 265 molletières.

La plus grosse part de nos réserves, constituées principalement pour nos blessés, fut envoyée, non seulement à nos hôpitaux de Paris et de la Province, mais encore à ceux de Serbie, des Dardanelles, de Corfou et de Salonique. Les chiffres qui suivent souligneront l'importance de ces envois : 98.558 paires de chaussettes, 2.663 paires de molletières ou genouillères, 38.096 mouchoirs, 20.547 torchons ou serviettes, 4.880 vêtements de lit, 10.150 draps, 24.255 ceintures, plastrons, cache-nez, passe-montagne, 3.168 tabliers, 2.781 couvertures, 2.730 taies d'oreillers, 1.127 bonnets de coton, 140 vestes de corvée, 240 gilets de flanelle, 224 paires de bretelles, 6.117 paires d'espadrilles, 559 costumes militaires, 3.282 pièces de linge usagé divers, 6.380 vêtements neufs de femmes et d'enfants, 8.680 vêtements usagés de femmes et d'enfants, 758 paires de chaussures, 20.500 kilogs de sucre, 28.100 kilogs de café, 3.000 caisses de lait concentré, 49.200 articles d'épicerie, 3.723 bouteilles de vin, 50 caisses de vin fin, 103 fûts de vin, bière, vinaigre, 11.015 instruments et appareils de chirurgie, 26.350 ampoules et produits pharmaceutiques, 1.143 lits complets, 2.500 caisses de pansements.

Les habitants des pays dévastés et principalement ceux du Soissonnais, furent l'objet de toute notre sollicitude. Il fallut leur faire parvenir en hâte tout ce qui est nécessaire à l'existence; nos automobiles y furent employées et transportèrent vivres, médicaments, linge, vêtements, outils de travail en quantités considérables. A Soissons et aux environs, ces envois furent distribués aux habitants par le Général commandant la place et par le Sous-Préfet.

Nos glorieux combattants eurent, eux aussi, leur belle part dans nos réserves. En y puisant largement, nous avons eu la constante préoccupation de les préserver contre le froid, l'humidité, la maladie et d'améliorer leur ordinaire. Dès le commencement de la guerre, des ateliers de paquetages étaient créés par nos soins et des dizaines de mille paquets renfermant des vêtements chauds, bottes caoutchoutées, conserves, douceurs, tabac, jeux, en sortirent pour être envoyés directement aux tranchées. Des médicaments

usuels furent aussi expédiés, notamment de petits flacons d'iode entourés de ouate, par milliers, permettant une application immédiate, aussi bien en cas de blessure légère, qu'en cas de rhume ou de mal de gorge.

Des ventes de bijoux patriotiques, médailles, épingles de cravates, éventails, drapeaux, etc., organisées par le Service du Matériel, ont procuré un bénéfice de quinze mille francs qui est venu apporter un léger appoint à l'œuvre des tranchées.

Des envois importants ont aussi été faits à nos prisonniers de guerre, tant en vêtements qu'en conserves ou douceurs. Nous agissons de notre mieux, non seulement pour leur procurer le nécessaire, mais encore pour leur montrer que nous sommes de cœur avec eux et voudrions adoucir les souffrances qu'ils endurent chez nos féroces ennemis.

Les réformés, qui se présentent chaque jour à nous, sont également bien reçus. Un magasin leur est spé-

cialement affecté, rempli de vêtements civils usagés, désinfectés et remis à neuf par notre ouvrier : on y puise pour eux suivant les besoins de chacun.

Nous avons fini d'exposer l'emploi qui a été fait par l'Union des Femmes de France, des véritables richesses accumulées au commencement de la guerre dans l'Hôtel Gaillard. Ces richesses, hélas ! tendent aujourd'hui à diminuer. Ce qui est sorti de nos magasins pour les besoins de tous, n'y est pas toujours rentré sous forme de don et une forte brèche a été faite dans notre stock.

Nous comptons, et ce sera mon dernier mot, sur l'inlassable générosité de tous, adhérents ou non de l'Union des Femmes de France, pour la combler par des apports nouveaux. Les dons qui nous seront faits nous permettront, en poursuivant largement jusqu'au bout nos distributions de toutes sortes, de témoigner notre profonde reconnaissance aux glorieux défenseurs de notre chère Patrie.



## COMPTE RENDU DE LA DISCUSSION

A la suite de la lecture des rapports de la Propagande, de l'Enseignement et du Matériel, MM. les Délégués régionaux ont été invités à prendre la parole, à tour de rôle; leurs très intéressants rapports ont amené l'Assemblée à étudier plusieurs questions d'ordre général.

Nous croyons utile de résumer ici les discussions, très courtoises, qui se sont engagées et ont permis de mettre au point bien des détails de l'organisme si complexe de nos hôpitaux auxiliaires.

Chacun apportait les observations faites au cours de ces deux années de rude labeur et, grâce à la présence de notre Commissaire militaire, représentant officiel du Service de Santé, tout dévoué aux intérêts de notre Œuvre, des précisions utiles ont pu être données.

Les Délégués ont appelé l'attention du Conseil Central sur les frais considérables résultant du petit nombre de blessés reçus par les hôpitaux pendant certaines périodes. — La mise en réserve de ces hôpitaux, ou, tout au moins, la réduction du personnel, aurait certainement pu être envisagée pendant ces mêmes périodes, mais la dispersion du personnel ainsi licencié, ne risquerait-elle pas de rendre impossible, au moment voulu, une reprise d'activité ?

— Une autre source de dépenses exceptionnelles pour quelques régions se trouve dans le passage constant de blessés, ne restant que très peu de temps, parfois même, un seul jour; d'où : premiers pansements très coûteux, désinfection répétée du linge, de la literie, remise en état des vêtements, etc.

— Les Comités acceptent avec le plus grand dévouement ce surcroît de dépense, mais encore voudraient-ils être prévenus, en temps voulu, lorsque tel ou tel de leurs hôpitaux est menacé de fermeture.

Cette motion amène la discussion sur les reprises de locaux scolaires, question qui touche très spécialement notre Œuvre.

M. BOULOUMÉ rappelle que d'après l'entente intervenue entre le Sous-Secrétaire d'Etat et les Sociétés d'assistance, il avait été convenu que « les locaux scolaires ne seraient retirés qu'après enquête faite en présence du Délégué régional, et lorsqu'une

« entente se serait établie sur le moyen de rouvrir l'hôpital dans un autre local, dans de bonnes conditions et sans trop de frais ».

— M. le D<sup>r</sup> LAFFORGUE, représentant du Service de Santé, affirme que les mesures prises l'ont été en considération de l'intérêt public. Mais, ajoute-t-il, si vous voulez que vos réclamations aient chance d'aboutir, ne les présentez pas sous une forme générale, mais présentez-nous des faits particuliers. C'est là seulement que je puis vous être utile.

« Je vous promets d'étudier toujours les questions que vous voudrez bien me soumettre, avec le désir de vous donner satisfaction, mais avec cette restriction qu'il peut venir un moment où des formations hospitalières qui ont fonctionné au début des hostilités n'auront plus à fonctionner. Il doit y avoir une courbe progressivement descendante. Je vous parle très franchement et en toute loyauté. Prenez garde, sur ce chapitre, vous allez vous heurter à des difficultés considérables.

« La question de la reprise des établissements d'instruction publique est une des plus aiguës. Le Ministre de l'Instruction Publique envoie tous les jours ses demandes au sous-secrétariat du Service de Santé. Il y a actuellement, dans une grande ville de l'Ouest, une question difficile à résoudre à propos du lycée et il ne s'agit pas là d'un hôpital de l'Union des Femmes de France, mais d'une annexe de l'hôpital militaire. Ne croyez donc pas que cela vous soit spécial et ne pensez pas qu'il y ait des idées de derrière la tête, c'est une question d'ordre général. Présentez vos revendications pour chacun des établissements particuliers, mais présentez-les assez tôt, n'attendez pas que la décision soit prise par une administration, sans quoi il serait trop tard. »

— Le Service de Santé désire s'assurer, à la fin des hostilités, un certain nombre d'hôpitaux très bien installés et très bien établis, pouvant être conservés pendant deux ans après la fin de la guerre. Les Délégués régionaux font remarquer que cette préoccupation n'est pas incompatible avec le maintien, entre les mains de nos Comités, des hôpitaux dans lesquels ils ont travaillé pendant vingt mois et qu'ils ont portés à leur maximum de rendement. Le jour où la guerre

sera terminée, nous céderons l'hôpital à l'administration militaire et elle le conservera pendant deux ans.

— Les Délégués régionaux et les Présidentes déplorent la quantité de formules que les hôpitaux doivent remplir. A cela, il n'est guère de remède possible, la multiplicité des formules répondant à la multiplicité des renseignements nécessaires pour *conserver* la trace de chaque blessé.

— Il est demandé que les Délégués régionaux soient informés, par l'administration militaire, des observations faites au cours des visites des Médecins-Inspecteur.

M. BOULOUÏÉ rappelle que chaque hôpital doit avoir un cahier sur lequel MM. les Inspecteurs puissent consigner leurs observations.

— Malgré l'existence de ce cahier, les Délégués régionaux devraient recevoir *le texte* des rapports des Inspecteurs.

— M. le Représentant du Service de Santé pense qu'il suffirait que ce désir fût exprimé au Ministre pour recevoir satisfaction.

*Observations.* — Les évacuations rapides dont se plaignent les hôpitaux, aussi bien militaires qu'auxiliaires, ne sont pas toujours justifiées par la nécessité de ne pas garder les hommes après guérison et par conséquent de ne pas dégarnir les effectifs. Souvent, des évacuations trop rapides, en interrompant le traitement commencé, en imposant à un homme non guéri la fatigue d'un nouveau transport, ont retardé son envoi au front et le résultat obtenu a été ainsi à l'encontre du but poursuivi.

A cela, M. le Représentant du Service de Santé répond : « Vous venez de tenir le discours que j'aurais pu tenir moi-même. Nous sommes complètement imprégnés de ces idées. Ce que nous vous demandons, c'est de nous aider précisément à recueillir des documents qui empêcheront les mêmes errements dans l'avenir. »

— Mais la question présente plusieurs faces, dit l'un des Membres présents.

Les Directrices d'hôpitaux se défendent de l'accusation souvent portée contre elles d'avoir une tendance à conserver trop longtemps leurs blessés, auxquels elles se sont attachées par les soins qu'elles leur ont prodigués, par les angoisses maternelles avec lesquelles elles les ont disputés à la mort.

J'affirme, dit l'une d'elles, que dans mon hôpital, il n'y a jamais eu d'embusqués. Nos malades ont été gardés aussi longtemps que les Médecins-chefs l'ont voulu. Ils sont évacués aussi promptement que possible. Nous ne faisons pas autre chose que prêcher

constamment à nos hommes le courage, bien loin de nous opposer à leur retour au front. Nous avons pour eux toute la sollicitude et toute la tendresse maternelle dont nous sommes capables, mais nous savons qu'il y a des nécessités.

— La même plainte se reproduisant pour la presque totalité des hôpitaux, sur la situation onéreuse causée par l'absence de blessés pendant de longues périodes et le découragement qui en résulte pour le personnel, M. le Représentant du Service de Santé reprend la question : élevant le débat, il fait comprendre que tous nous devons subordonner nos convenances personnelles, même notre *soif de dévouement*, à l'intérêt supérieur de la défense nationale et il conclut : « Permettez-moi de rappeler les termes du « magnifique rapport de Mme BEAUREGARD : « *Il y a des circonstances dans lesquelles l'héroïsme et le dévouement consistent à savoir attendre.* » Si dans « telle région on ne vous envoie pas de blessés, ce « n'est pas parce que l'on doute de la capacité des « infirmières, ou parce que l'on n'est pas content de « vos services; il y a des raisons d'ordre général qui « obligent à régler les évacuations d'une certaine « manière. Cela est fait par le Service de Santé, en collaboration avec l'Etat-Major et je vous assure que « la capacité des infirmières de telle région n'a rien à « y voir. Donc, soyez patientes et considérez que dans « certains cas *savoir attendre, c'est encore une façon de se dévouer.* »

— La question s'est posée ensuite de l'*uniformisation de l'Enseignement*, question du plus haut intérêt, mais dont la solution pratique rencontre beaucoup de difficultés. En effet, il ne peut y avoir égalité dans la valeur technique des Infirmières que si les examens se passent devant un même jury et ce jury unique est presque impossible à réaliser. Néanmoins, la Commission de l'Enseignement, frappée de l'importance des critiques formulées, étudie les moyens de remédier à cet état de choses.

— A une observation faite à propos du *Diplôme de guerre*, M. le D<sup>r</sup> BOULOUÏÉ répond :

« Beaucoup d'infirmières s'étaient présentées ayant fait un stage auprès des malades et étant parfaitement aptes à faire des infirmières. Seulement nous ne pouvons pas leur faire passer l'examen normal.

« C'est moi qui ai proposé de créer un *Diplôme d'infirmière au titre de la guerre*, après un stage de six mois. Il a été entendu que ce Diplôme spécial serait délivré sans examen à celles de nos Dames qui avaient le certificat d'études, et pour les autres

« après un examen composé d'épreuves écrites et d'épreuves orales. »

— La discussion vient après sur la spécialisation des catégories de malades. Question particulièrement délicate, car si le Service de Santé se préoccupe, à juste titre, d'hospitaliser les malades plus ou moins contagieux, les Municipalités et les propriétaires d'immeubles peuvent s'opposer à recevoir ces catégories de malades.

M. BOULOUÏÉ résume ainsi la discussion :

« La question sera étudiée. Nous ne devons rien refuser de ce qui peut être utile à l'armée. Si l'armée désire que nous ayons dans un de nos établissements des malades, de quelque catégorie qu'ils soient, nous devons les recevoir. Mais il s'agit de savoir s'il n'existe pas une convention passée avec les propriétaires de l'immeuble, convention qui s'opposerait à cette admission. Si nous étions mis en demeure de fermer notre hôpital ou de retirer les malades de cette catégorie, nous devrions nous rendre compte si cette prétention est fondée ou non, et si une revendication de ce genre ne devrait pas nous exposer à des conséquences trop onéreuses. S'il en était ainsi, nous serions obligés de chercher à porter ailleurs l'établissement. Nous n'y mettrons pas de mauvaise volonté, au contraire, mais si nous

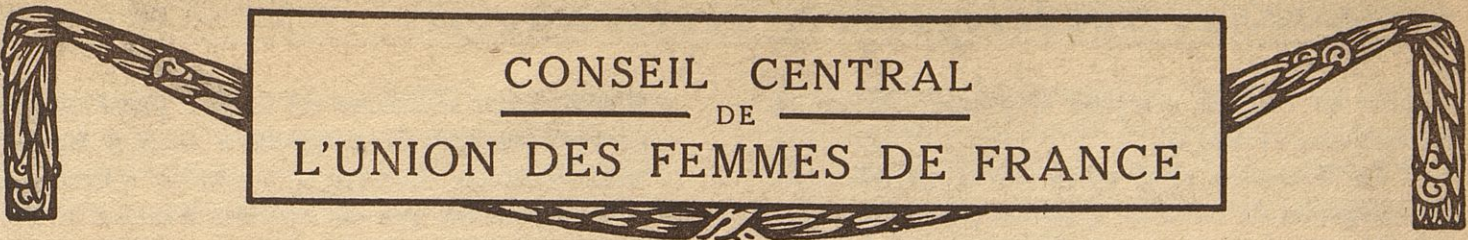
« étions obligés d'évacuer cet hôpital parce que les conventions avec le propriétaire nous y forcent, nous devrions chercher à l'installer ailleurs. Il faut absolument que ces malades trouvent le traitement qui leur convient. »

— Enfin, M. BOULOUÏÉ termine la séance en rappelant ce qu'il a dit à l'Assemblée générale sur le fonctionnement de notre Société *après la guerre*, et appelle particulièrement l'attention sur les *Réformés tuberculeux*, auxquels il consacre une grande part de ses préoccupations et de son temps.

La séance est levée à cinq heures.

— De cette séance, tenue en pleine guerre, où, pour la première fois depuis deux ans, nous réalisons, pour ainsi dire, cet immense effort de tous les nôtres, nous conserverons la plus réconfortante impression. L'Œuvre créée sans bruit, il y a trente-quatre ans, a donné *tout* ce que sa Fondatrice vénérée en attendait, et aujourd'hui, sous l'impulsion de la noble femme qui la dirige, servie par des dévouements que vingt mois de guerre n'ont pas lassés, non seulement elle ira jusqu'au bout de sa tâche présente, mais elle préparera, *elle prépare déjà*, l'œuvre de demain, l'œuvre humanitaire qui doit survivre!





CONSEIL CENTRAL  
DE  
L'UNION DES FEMMES DE FRANCE

*Présidente* : M<sup>ME</sup> PÉROUSE

*Vice-Présidentes* : Mmes BARBIER-HUGO; LARDIN DE MUSSET; DE RIEUX; HENRI GALLI.

*Secrétaire général* : M. le docteur BOULOUMIÉ.

*Délégués au Secrétariat général* : MM. le général ROY ; LÉON THOMAS, Conseiller à la Cour d'appel ; SIBEN, Avocat général à la Cour d'appel.

*Trésorier* : M. Marcel TRÉLAT, maître des requêtes honoraire au Conseil d'Etat.

*Trésorier adjoint* : M. ARCHDEACON, Ingénieur des Arts et Manufactures.

*Secrétaire du Conseil* : Mlle VRIGNAULT.

*Membres du Conseil* : Mlles AIZELIN, BARTKOWSKA ; Mmes BEAUREGARD, BENCKHARD, BRACHET; Mlle BONNEFOUS; Mmes BRUNET, CANET, CHAUMIÉ; Mlle CHATEAU ; Mmes CHARDAYRE, DE CLERMONT, DAVID, DELANNEY, DEMOUY, EINHORN, ENGEL, Augustin FALCOUZ, GALLIANO, GAUTREZ, GUICHARD, HERBETTE, LA FUENTE, LAUNOIS, LEDUC, G<sup>o</sup> LE JOINDRE, LE BIDAN DE SAINT-MARS; Mlles Jane LEFÈVRE, LE BIDAN DE SAINT-MARS; Mmes LEJARS, MARULAZ, MILLET, DE MONTAUT, PÉRISSÉ, POISSON, PERROT, RICHELLOT, SANGNIER, SALLES (Alfred), SCHWARTZ (Jules), SIEGFRIED, TRÉLAT, TURPIN, VARAMBON, YVON.

### Services de la Société

*Propagande* : Directrice, Mme GALLI; Directrice adjointe, Mme SANGNIER.

*Finances* : Directrice, Mme DE RIEUX.

*Enseignement* : Directrice, Mlle LEFÈVRE; Directrice adjointe, Mme CHARDAYRE.

*Personnel* : Directrice, Mme BEAUREGARD; Directrice adjointe, Mme GALLIANO.

*Matériel* : Directrice, Mme LEJARS; Directrice adjointe, Mme LAUNOIS.

*Section antituberculeuse* : Vice-Prés<sup>te</sup>, Mlle AIZELIN.

---

### Commissaires Civil et Militaire

*Commissaire civil* : M. le D<sup>r</sup> BOULOUMIÉ.

*Commissaire militaire* : M. le médecin principal LAFORGUE.

---

### Délégués auprès des Généraux commandant de Corps d'Armée

*Gouvernement Militaire de Paris* : M. Fernand BOVERAT ; 1<sup>re</sup> région : MM. BOUCLET, docteur BEDARD ; 2<sup>e</sup> région : M. HONORÉ ; M. LE MARC-HADOUR, adjoint ; 3<sup>e</sup> région : M. PAULME-DELABARRE, adjoint ; 4<sup>e</sup> région : M. LAEDERICK ; 5<sup>e</sup> région : M. PIGÉ ; 6<sup>e</sup> région : M. BELLEY ; 7<sup>e</sup> région : D<sup>r</sup> PRIEUR ; 8<sup>e</sup> région : le commandant JAFFLIN ; 9<sup>e</sup> région : M. FAGUET ; 10<sup>e</sup> région : MM. MACHENAUD et MAULION ; 11<sup>e</sup> région : le commandant LETOURNEUX ; M. MATHOREY, adjoint ; 12<sup>e</sup> région : M. JOURDE ; 13<sup>e</sup> région : le docteur GAUTREZ ; 14<sup>e</sup> région : le docteur SABATIER ; 15<sup>e</sup> région : M. PASQUIER ; 16<sup>e</sup> région : le docteur GILIS ; 17<sup>e</sup> région : M. DUMAS ; 18<sup>e</sup> région : M. PICOT ; 19<sup>e</sup> région : M. AUG ; à Constantine, M. CHOISNET ; 20<sup>e</sup> région : M. HARDY ; 21<sup>e</sup> région : M. ZIÉGLER ; Tunisie, M. DUMAS.